

Pour des bâtiments plus durables grâce à une ambitieuse politique de rénovation

Déclaration du groupe Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale

Le thème « Pour des bâtiments plus durables grâce à une ambitieuse politique de rénovation » est là depuis longtemps, (au moins depuis le Grenelle de l'Environnement) ; et pour longtemps : pour être achevé en 2050, condition sine qua non de la neutralité carbone de la France, il faut l'accélérer.

C'est l'un des 3 ou 4 enjeux principaux pour le climat, et il concerne tous les habitants, propriétaires et locataires ; il est la clé des économies d'énergie, de réductions d'émissions, la clé d'une sécurité économique et de la santé de millions de personnes.

L'avis d'aujourd'hui, qui n'est pas le premier, non plus, marque un progrès et le rapporteur doit en être remercié ; il explicite un nécessaire changement de paradigme: au lieu de pousser le marché par une incitation incertaine, soumise à l'annualité budgétaire, et ciblée sur des gestes peu efficaces, il s'agit de tirer et structurer le marché par une obligation de rénovation globale progressive annoncée qui permet de concentrer les aides sur les plus modestes, de donner confiance aux filières par la perspective d'un marché soutenu sur des décennies, de rationaliser les opérations.

Un débat de fond qui a été ouvert est le suivant : obligation et justice sociale peuvent-ils aller de pair ? La réponse est oui, bien évidemment, le meilleur exemple en est l'école publique. Il y en a bien d'autres.

Les préconisations sont-elles à la mesure de la situation ? Non, même si elles ont le mérite d'ouvrir le débat.

Le CESE a pleinement joué son rôle dans la préparation de cet avis en ouvrant les débats à d'autres que les seuls professionnels concernés, en écoutant les demandes des citoyens de la Convention Citoyenne sur le Climat, en intégrant les apports de plusieurs commissions. Bravo au Président Henri Bies-Péré pour avoir géré la transversalité inusitée de cet avis et maintenu le débat de fond au fil d'échanges parfois tendus. Merci au rapporteur Didier Gardinal pour son écoute et ses efforts ; l'avis aurait sans doute bénéficié d'un co-rapportage. Merci aux équipes des différentes commissions.

Sur la justice sociale, la semaine dernière, dans le cadre de l'avis « Sobriété », le philosophe Pierre Charbonnier s'interrogeait sur la possibilité de faire la transition écologique sans violence, tant les résistances sont fortes, tant est grande la frustration née de l'impuissance.

Les grandes avancées sociales se font avec l'effort conjugué et accepté de tous, et surtout des moins vulnérables. Cet avis aurait pu, dû, aller plus loin en ce sens.

Malgré des qualités et avancées, compte tenu de l'ambition décevante de l'avis, le groupe Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale s'est abstenu.